

Conservée dans le musée associatif d'Antan, 22 rue Cigalons 40170 LIT-ET-MIXE ; et appartenant à la commune de LIT-ET-MIXE.

**Article 2** : La directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au propriétaire.

Bordeaux, le 14 JUIN 2023

Le Préfet de Région

Etienne GUYOT